

APPEL D'OFFRE

Termes des références pour le recrutement d'une assistance technique destinée à *l'accompagnement de l'autonomie économique des femmes* dans le cadre du projet *Promotion de l'égalité et droits des femmes dans la vie locale des régions de Tanger Tétouan Al-Hoceima et L'Oriental*, financé par la Commune de Séville et implémenté par FAMSÍ avec la collaboration de la Fédération ANMAR des Collectivités Locales du nord du Maroc et l'Andalousie.

Séville, 26 Juillet 2021

Résumé Termes de Référence:

Date limite de réception des offres : **10/08/ 2021 avant 15.00 heures**

Date début du service : **après signature du contrat**

Date limite d'exécution du service : **31/12/2021**

Montant : **65.000 MAD TTC.**

Le dossier d'appel d'offre doit comprendre les pièces suivantes :

- **CV actualisé**
- **Lettre de motivation**
- **Offre économique**

Marqué dans le courrier

Sujet de l'Offre : **AT. Accompagnement Autonomie Économique des Femmes**

Les devis doivent être communiqués à l'adresse E-mail :
contrataciones@andaluciasolidaria.org

Toute question ou information supplémentaire puisse être consultée par courrier électronique, sur l'adresse e-mail susmentionnée.

1. CONTEXTE

Le projet *Promotion de l'égalité et droits des femmes dans la vie locale des régions de Tanger Tétouan Al-Hoceima et L'Oriental* est financé par la Commune de Séville et implémenté par FAMSÍ avec la collaboration de la Fédération ANMAR des Collectivités Locales du nord du Maroc et l'Andalousie.

L'objectif général du projet est de *Contribuer à la participation effective des femmes des régions Tanger Tétouan Al-Hoceima et L'Oriental à la vie publique en promouvant leurs droits et l'égalité des sexes.*

À cet effet le projet prévoit quatre axes de travail :

- **Axe 1** : Formation au profit des élues et élus locaux mais aussi au profit des femmes en queue d'emploi, des coopératives et de la société civile.
- **Axe 2** : Accompagnement et orientation pour l'autonomie économique des femmes.
- **Axe 3** : Création d'un banque de ressources sur l'égalité, l'autonomie économique des femmes, les droits des femmes ainsi qu'un catalogue des bonnes pratiques de genre.
- **Axe 4** : Réalisation d'une campagne de sensibilisation et information sur l'égalité et le genre.

Pour atteindre les objectifs, le FAMSÍ et la Fédération ANMAR ont signé une Convention Spécifique pour l'exécution et suivi de cette initiative. Dans ce cadre, il est prévu de recruter une *Assistance Technique pour l'accompagnement des femmes en matière d'autonomie économique* pour compléter l'Unité de Promotion et Appui à l'Égalité de la Fédération ANMAR.

2. OBJECTIF DE LA PRESTATION

L'objectif de l'assistance technique est d'accompagner les activités liées au projet concernant l'autonomie économique des femmes. Notamment, l'assistance technique devra 1) appuyer l'implémentation des formations auprès

des femmes en matière d'autonomie économique ; 2) accompagner les coopératives féminines et femmes en queue d'emploi à travers l'assistance et l'orientation ; 3) appuyer la création du centre de documentation ANMAR sur le genre, très spécialement sur l'autonomie économique des femmes.

3. DEROULEMENT ET TÂCHES

L'assistance technique développera son activité en coordination avec FAMSI et la Fédération ANMAR.

Les tâches principales de l'assistance technique par rapport à l'activités seront :

Axe formation Autonomie Économique de Femmes :

Identifier conjointement avec FAMSI et la Fédération ANMAR 3 modules de formation destinés aux femmes pour améliorer leur employabilité. Des femmes avec trois profils différentes : femmes jeunes, femmes encadrées dans des coopératives, et femmes diplômées ou avec la capacité demandée pour développer des initiatives d'emploi digital.

Rédiger avec la supervision de FAMSI et la Fédération ANMAR, les Termes de Référence pour le recrutement des formateurs ou formatrices qui puissent implémenter les cours de formation identifiés.

Organiser la logistique des ateliers de formation émanant des Termes de Référence publiés sur l'autonomie économique des femmes.

Justifier techniquement les formations réalisées

Axe accompagnement des coopératives féminines, des femmes...

Accompagner et orienter des coopératives féminines et des femmes en queue d'emploi sur des services existants d'emploi et formation sur le territoire.

Rapporter de façon structuré l'accompagnement et l'orientation réalisée.

Axe création un banque des ressources et un catalogue des bonnes pratiques

Identifier des ressources existants soit EN LIGNE ou pas sur l'Autonomie Économique des Femmes.

Identifier des bonnes pratiques dans le cadre de l'Autonomie Économique des Femmes au Maroc, notamment avec les associés de la Fédération ANMAR.

Appuyer la réalisation d'un Séminaire Internationale EN LIGNE sur les FEMMES, la VIE POLITIQUE et la VIE ÉCOMOMIQUE. Notamment l'assistance technique appuiera les contenus et l'identification des participantes sur l'axe de l'autonomie économique des femmes ; et la méthodologie à implémenter.

4. OBLIGATIONS DE FAMSI ET DU PRESTATAIRE

Pour le bon déroulement de l'action, le FAMSI s'engagera à :

- Mobiliser l'expertise andalouse en matière d'autonomie économique de femmes (Séminaire Internationale);
- Promouvoir toutes les activités décrites ;
- Régler la prestation.

Obligations du prestataire de services :

Pour mener à bien l'assistance technique, le prestataire de services est appelé à travailler en concertation avec les partenaires du projet, en s'engageant à :

- Respecter les orientations et objectifs pédagogiques et méthodologiques tracés pour l'accompagnement programmé et le Comité de Pilotage ;

- Adapter la démarche et le contexte de l'activité aux attentes des participants et des communes ;
- Développer des outils d'accompagnement et orientation pour l'amélioration de l'autonomie économique des femmes;
- Suivre les procédures techniques et administratifs de FAMSÍ;
- Faire une proposition technique par chaque module de formation prévue incluant thématique, bénéficiaires, nombre d'heures de formation, matériaux nécessaires, profil de formateurs/formatrices...
- Transférer à FAMSÍ et la Fédération ANMAR les ressources identifiés bibliographiques, documentaires, médias ou autres sur l'autonomie économique des femmes, notamment au Maroc.
- Identifier et préparer un dossier de bonnes pratiques sur l'autonomie économique des femmes trouvés au Maroc.

5. QUALIFICATION

- Expérience dans le secteur de l'autonomie économique des femmes; accompagnement des coopératives féminines, des entrepreneuses, etc.;
- Expérience dans la formation des coopératives féminines : gestion administrative et économique, commercialisation, digitalisation, gestion des conflits, etc.
- Expérience de travail avec les communes des régions de Tanger Tétouan Al-Hoceima et de l'Oriental
- Connaissance approfondi du secteur de l'Économie Social et Solidaire au niveau des femmes dans la région de Tanger Tétouan Al-Hoceima et de l'Oriental.
- Connaissance de la gouvernance locale et la participation citoyenne ;
- Expérience dans la formation en matière de genre et égalité ;
- Excellente maîtrise de l'arabe et le français ;
- Espagnol souhaitable.
- Avoir un siège au Maroc.

Les personnes intéressés doivent joindre à son offre et le CV qui deviennent contractuels vis-à-vis du FAMSÍ ainsi qu'une lettre de motivation.

L'évaluation des offres sera fait selon la suivante grille :

Concept	Habitant/Non habitant	Tranche de ponctuation (100%)
Expérience dans le secteur de l'autonomie économique des femmes; accompagnement des coopératives féminines, des entrepreneuses, etc.;	-	20%
Expérience dans la formation des coopératives féminines : gestion administrative et économique, commercialisation, digitalisation, gestion des conflits, etc.	-	15%
Expérience de travail avec les communes des régions de Tanger Tétouan Al-Hoceima et de l'Oriental	-	10%
Connaissance approfondi du secteur de l'Économie Social et Solidaire au niveau des femmes dans la région de Tanger Tétouan Al-Hoceima et de l'Oriental	-	20%
Connaissance de la gouvernance locale et la participation citoyenne ;	-	5%
Expérience dans la formation en matière de genre et égalité ;	-	15%

Excellente maîtrise de l'arabe et le français	Habilitant/Non habitant	-
Avoir un siège au Maroc	Habilitant/Non habitant	-
Espagnol souhaitable	-	5%
Offre économique	-	10 %

6. DELAI D'EXECUTION DE LA PRESTATION

La prestation commencera le jour après la signature du contrat.

La date de finalisation de la prestation de service est le **31 décembre de 2021**.

7. REMUNERATION DES PRESTATIONS

La prestation couvre à la fois :

- Les déplacements, hébergement et restauration ;

Livrables de la prestation de services :

Un rapport final de l'assistance technique incluant :

- Résumé des tâches réalisées
- TDRs préparés
- PV des activités réalisés : ateliers de formation, catalogue, séminaire...
- Rapport d'accompagnement des coopératives et des femmes en queue d'emploi.
- Relation de ressources identifiés pour le centre de documentation
- Fiches catalogue de bonnes pratiques Autonomie Économique des Femmes

Une facture par chaque règlement

8. MODALITE DE RÉGLEMENT

FAMSI établira un contrat de prestation de services pour l'exécution des tâches précisées juste après la sélection des offres.

L'enveloppe financière attribuée à cette assistance technique est de **65.000 MAD (TTC)**.

9. ACCEPTATION DES CONDITIONS

La participation à ce concours implique l'acceptation des présentes conditions générales, ainsi que le respect des exigences et obligations légales applicables (VOIR et SIGNER ANNEXE I/ANEJO I)

ANEXO I. CERTIFICADOS/DECLARACIONES JURADAS

D/Dña con DNI/NIF.....como representante de la Entidad..... con CIF.....

DECLARA BAJO SU RESPONSABILIDAD: (señale lo que proceda)

Que la Entidad que represento goza de capacidad técnica y de gestión económica suficientes para la ejecución del correspondiente proyecto.

Que la Entidad que represento se encuentra de alta e inscrita en el epígrafe correspondiente en el Impuesto de Actividades Económicas y al corriente de su pago.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones tributarias, aportando certificado expedido por la Agencia Tributaria.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones con la Seguridad Social, aportando certificado expedido por la Tesorería General de la Seguridad Social.

Que la Entidad que represento no está incurso en ninguna de las prohibiciones para ser persona beneficiaria, de conformidad con lo establecido en el artículo 13 de la Ley 38/2003, de 17 de noviembre, General de Subvenciones y con lo establecido en el artículo 2 de la presente Orden.

Que la Entidad que represento se somete a la jurisdicción de los juzgados y tribunales de cualquier orden, para todas las incidencias que de modo directo o indirecto pudieran surgir del contrato, con renuncia, en su caso, al propio fuero jurisdiccional que pudiera corresponder.

El/la abajo firmante DECLARA, de aceptación incondicionada y acatamiento del presente documento sin salvedad alguna, así como la exactitud y veracidad de todos los documentos presentados y de que cumplan todas y cada una de las condiciones para la contratación.

En Sevilla, a de de 2021.

Firma